



Intégrer les milieux humides dans l'aménagement urbain

Des valeurs à partager sur le territoire



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE
DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

Les milieux humides sont parmi les espaces naturels les plus riches et précieux au monde. Qu'ils soient en eau en permanence ou par intermittence, ces milieux sont d'une grande diversité. Plantes aquatiques, roseaux, iris, joncs... ornent ces milieux. Grenouilles, oiseaux, insectes trouvent dans ces espaces les conditions nécessaires pour y vivre et se reproduire.

Quel rôle jouent les milieux humides en faveur de l'environnement ?

DÉFINITION

[Sandre, 2013]

« Les milieux humides sont des portions naturelles ou artificielles de territoire qui sont ou ont été en eau, inondées ou gorgées d'eau de façon permanente ou temporaire »

Comment les milieux humides favorisent-ils la biodiversité du territoire ?

Un lieu de vie ou d'abri pour la faune

Un lieu de reproduction, de nidification pour les oiseaux

Des conditions propices au développement d'une végétation riche

Un maillon de la trame verte et bleue

Comment les milieux humides peuvent-ils améliorer l'environnement urbain ?

Prévention des inondations

Amélioration de la qualité des eaux

Gestion des eaux pluviales

Apport de fraîcheur

Soutien à l'étiage

Quels bénéfices pour la population en terme de cadre de vie ?

Le territoire urbain est concerné par une large gamme de milieux humides :



Des prairies humides riches en biodiversité

© Cerema (Dtec TV)



Des mares restaurées ou créées

© CU Strasbourg



Des étendues d'eau vastes et calmes

© Cerema (Dtec TV)



Des marais remis en valeur

© Cerema © Cerema (Dtec TV) - Conception : atelier de paysages Bruel-Delmar

Un espace de bien-être en ville



**Des promenades
le long des milieux humides**



**Un espace de découverte
des milieux aquatiques**



**Un lieu calme faisant place aux sonorités
de l'eau, du vent et de la faune**



**Un espace sain, mêlant
pureté de l'eau et de l'air**



**Un espace de transition entre
milieu urbain et milieu agricole**



**Des espaces naturels de proximité
redonnant une place
à l'eau en ville**

**Une perspective paysagère
reposante depuis
les habitations**



**Des loisirs
nautiques**

Se lancer dans un projet de création ou de restauration de milieux humides

1 Une démarche active de préservation

Il est d'abord important de préserver les milieux existants, notamment au travers de :

• Leur prise en compte dans la planification

La spécificité des milieux humides peut se traduire au travers du zonage Nh, des orientations d'aménagement et des prescriptions associées : par exemple, ces dernières doivent garantir un accès à la source permettant l'alimentation en eau des milieux humides.

• Leur préservation foncière via l'acquisition des terrains



© Virmines

Extrait de PLU spécifiant le zonage Zone humide
Extrait du PLU de Vimines (73)

2 Le montage d'un projet de restauration ou de création de milieux humides

Le fonctionnement naturel des milieux humides doit être pris en compte dès la genèse du projet. Il convient également de bien identifier le contexte environnemental : réseau hydraulique, habitats et espèces remarquables... et le contexte urbain (dense, péri-urbain...)

Les clés de la réussite supposent :

- de fixer **dès le départ l'ensemble des objectifs du projet en privilégiant leur transversalité** : intégration paysagère, réservoir de biodiversité, espace tampon, ouverture au public...
- de **privilégier une maîtrise d'œuvre élargie** : hydrauliciens, paysagistes et écologues...
- **d'anticiper les futurs usages du milieu** : conciliation des usages, accessibilité de l'espace...
- **de réfléchir à la gestion** : fauchage tardif, absence d'usage des phytosanitaires, écopâturage.

3 Et ensuite...

Un projet de restauration de milieu humide ne s'arrête pas une fois l'aménagement rendu opérationnel. Il est ensuite important :

- **de communiquer** sur les milieux humides ;
- **d'associer la population riveraine** en tant qu'acteur de préservation du milieu ;
- **de former les équipes** en charge de l'entretien de ces espaces.

En pratique

LE PLAN D' ACTIONS EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES DE CHAMBÉRY MÉTROPOLÉ

Les 4 principales directions données concernent :

“ la restauration de 38 milieux humides remarquables

Des travaux seront engagés pour restaurer puis entretenir ces milieux afin d'améliorer leur fonctionnalité. Afin de préserver les parcelles, une solution consistera à intervenir sur ces parcelles au moyen d'une déclaration d'intérêt général et de conventions d'usages avec les propriétaires.

la non-dégradation des milieux humides

19 zones humides sont qualifiées d'intérêt remarquable, sur lesquelles tout projet sera interdit à l'avenir. Tout porteur de projet d'aménagement impactant entre 1000 m² et 1 ha de zone humide reconnue comme d'intérêt remarquable verra son dossier « loi sur l'eau » refusé.

la protection des milieux humides dans le PLU

L'ambition est d'inciter les communes de Chambéry Métropole à profiter d'une création, révision ou modification de leur PLU pour protéger les milieux humides potentiellement menacés, avec un zonage Nh et un règlement spécifique.

l'accompagnement des projets d'aménagement

Un comité technique examine les dispositions envisagées par les pétitionnaires : évitement du milieu humide, atténuation des impacts et, le cas échéant, mesures compensatoires. Ce plan prévoit la possibilité de compensation territoriale. Un projet impactant un milieu humide pourra trouver sa mesure compensatoire sur n'importe quelle commune de l'agglomération. ”

Et concrètement, que faire ?

De nombreuses actions concrètes sont possibles et existent déjà pour valoriser les milieux humides en territoire urbain :

Restaurer un milieu humide asséché par l'urbanisation dans l'optique de gérer les eaux pluviales

À GRAND-CHARMONT (25)



Avant



Après

© Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard

La réalimentation en eau de la zone humide des Jonchets a permis de lui redonner sa fonction d'espace tampon des flux d'eau. Cet espace est devenu un réservoir de biodiversité, joue un rôle essentiel dans la régulation des débits d'eaux pluviales et l'amélioration de la qualité de l'eau.

Réhabiliter un milieu humide à l'abandon afin de créer un réservoir de biodiversité

AU MESNIL-LE-ROI (78)



© Le Mesnil le Roi

La mobilisation des élus a permis de réhabiliter un milieu abandonné en le protégeant réglementairement, en développant des opérations de nettoyage, en diversifiant les usages et en sensibilisant les riverains.

Créer des milieux humides afin de mettre en valeur le parcours de l'eau en ville

À SAINT-JACQUES DE-LA-LANDE (35)



© Atelier de paysages Bruel-Delmar

La restauration de milieux humides structure l'aménagement urbain, offre aux habitants un espace de proximité, tout en assurant la gestion des eaux pluviales.

Rendre aux cours d'eau leurs espaces de divagation afin de se protéger des inondations

À DOL-DE-BRETAGNE (25)



© Cerema (Dter Ouest) ; Atelier du Marais

L'abattage de peupleraies, la création d'étangs, de prairies humides, de mares ont permis de rétablir les espaces de divagation des cours d'eau. Ils permettent de diminuer le risque d'inondation.



Qui peut aider ?

Pour une aide financière

- Les agences de l'eau
- Les Régions, les départements

Pour la police de l'eau

- la direction départementale des territoires, l'Onema

Pour le montage du projet

- Associations de protection de l'environnement
- Structures gestionnaires des milieux aquatiques (EPTB, EPAGE, syndicat de rivière)
- Parc naturel régional
- DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)
- CAUE (conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement)

Pour l'acquisition des terrains

- Les départements,
- Les conservatoires d'espaces naturels
- Le Conservatoire du littoral...



Pour la mise en œuvre

- Les bureaux d'études de paysagistes-concepteurs, d'écologues, d'hydraulique... structures gestionnaires de milieux aquatiques (EPTB, EPAGE, syndicat de rivière)
- Entreprises de travaux
- Syndicat d'assainissement
- Syndicat mixte, d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise

Pour la gestion

- Conservatoire d'espaces naturels
- Parc naturel régional
- Structures gestionnaires de milieux aquatiques (EPTB, EPAGE, syndicat de rivière)
- Conservatoire du littoral le cas échéant

Pour le développement des loisirs et la sensibilisation des usagers

- Associations de protection ou de sensibilisation à l'environnement comme par exemple les CEN, CPIE et les antennes locales de FNE ou LPO, etc.
- Conservatoires d'espaces naturels

Comment associer les citoyens ?

En les impliquant lors du montage du projet :

Association des citoyens pour la définition du projet, via des réunions publiques et l'organisation de visites de terrain avec l'équipe concepteur.

En les rendant acteurs de la préservation du milieu :

Organisation des chantiers participatifs : nettoyage du milieu, plantation d'espèces végétales...

En organisant des animations auprès du grand-public et des scolaires :

Sorties pédagogiques pour les enfants, fêtes de la nature annuelles, visites guidées du milieu...

Pour en savoir plus ?



Milieux humides et aménagement urbain : dix expériences innovantes, 2015, Cerema

5 fiches d'approfondissement

- Favoriser la protection contre les inondations
- Intégrer les milieux humides dans l'aménagement d'un quartier
- Préserver la biodiversité des milieux humides en zone urbanisée
- Une population en attente de nature
- Préserver la qualité des eaux

Guide zones humides : Comment intégrer les zones humides dans un projet urbain ?, 2015, Bordeaux Métropole, Association 55000 hectares pour la nature, équipe Agence TER

Plaquette d'informations - Inventorier les zones humides et les prendre en compte dans les documents d'urbanisme, mai 2013, Conseil général du Finistère

Lien vers le catalogue : www.cerema.fr rubrique Nos éditions

Contact : milieuxhumides.urbanisme@cerema.fr